



**Atelier de Master 2-Octobre 2011-Juin2012**

## **Aide à la définition d'un projet d'urbanisme durable en milieu rural**

Commanditaire: DREAL Champagne-Ardenne, CC des Crêtes Préardennaises

Encadrement : Sandra Mallet, Yannick Troubat

Dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, le Ministère du Développement Durable a lancé en 2008, le Plan Ville durable. L'objectif est de favoriser une nouvelle façon de concevoir la ville du XXI<sup>e</sup> siècle mais aussi de la gérer ou de la faire évoluer. Parmi les actions issues de ce plan ville durable, le ministère du développement durable a attaché un intérêt particulier à la définition puis à la diffusion du « modèle EcoQuartier » comme solution locale d'aménagement urbain durable. Il a lancé un concours, en 2008, visant à permettre aux collectivités porteuses d'une démarche « exemplaire » de bénéficier d'une reconnaissance.

Il faut noter que trois sites en Champagne Ardenne se sont vus primés au titre du concours 2008 et que les projets dits d'écoquartiers se multiplient rapidement dans la région. Dans ce contexte, la DREAL a commandité, durant l'année universitaire 2010-2011, une étude auprès de l'iateur visant à comprendre le rôle des éco-quartiers dans la diffusion du développement durable. La DREAL fait à nouveau appel à l'iateur pour l'année 2011-2012 pour un atelier de Master 2 sur le thème des écoquartiers, en vue d'une mission d'aide à la définition d'un projet d'urbanisme durable en milieu rural.

La candidature pilote retenue au niveau régional est le site de la communauté de commune des Crêtes Préardennaises. Située en zone rurale, celle-ci est constituée de 93 communes et comprend 21 108 habitants au recensement 2007, pour une densité moyenne de 20.8 hab/km<sup>2</sup>.

Fort des expérimentations menées dans le domaine de l'éco-construction, le territoire souhaite développer ces logiques à la démarche écoquartier dans son ensemble. La collectivité possède la volonté de s'inscrire dans une démarche d'aide à la définition d'un projet opérationnel durable.

**Au premier semestre** (octobre 2011-janvier 2012), les étudiants ont établi un diagnostic problématisé et itératif du territoire de la communauté de communes : état des lieux, potentialités de développement durable du territoires, actions à entreprendre. Il s'est conclu sur l'identification, des secteurs les plus propices au développement d'écoquartiers, au regard des enjeux locaux environnementaux, économiques, et sociaux et la nécessité de mettre en place une stratégie globale d'"Ecoterritoire".

**Lors de second semestre** (janvier-juin 2012), l'IATEUR a fourni une aide aux collectivités locales pour leur développement. En vue de mettre en œuvre cette stratégie d'écoterritoire en réseau, les étudiants ont défini des orientations d'aménagement et de programmation et élaboré des scenarii d'aménagement dans des sites sélectionnés, en lien avec les différentes problématiques rencontrées. L'étude s'est centrée sur trois sites correspondant à des enjeux différents au sein du territoire et pris comme "modèle" en vue de diffuser des orientations d'aménagement sur l'ensemble des Crêtes Préardennaises.